

PROCES VERBAL
ASSEMBLEES GENERALES ORDINNAIRE ET EXTRAORDIANNAIRE
LIGUE GRAND EST DE JUDO - 22 septembre 2019 - GIFFAUMONT

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Approbation du PV de l'AG précédente du 29/06/2018

2. Rapports du Conseil d'Administration
- Rapport moral du Président
 - Rapport d'activité du Secrétaire Général
 - Rapport financier du Trésorier

Annexes

Rapport du responsable de l'Equipe Technique Régionale
Rapports d'activités des commissions régionales - Remise des distinctions

3. Arrêté des comptes annuels 2018

4. Rapport du commissaire aux comptes

5. VOTE d'approbation valant quitus de gestion au conseil d'administration de la ligue : rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent

6. Affectation du résultat

7. Révisé du budget 2019 dont cotisation club régionale présentée par le trésorier - Présentation et approbation

8. Budget prévisionnel 2020 - Présentation et approbation

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Modifications des statuts de ligue

REPRISE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

9. Modification(s) du Règlement Intérieur

10. Autres questions portées à l'ordre du jour

11. Informations fédérales

12. Questions diverses et interventions des personnalités

<u>PRESENTS</u>	
<u>MEMBRES AVEC VOIX DELIBERATIVE</u>	Weissreiner Hubert, Jacques Flamand, Olivier Lamielle, Colette Caquas, Didier Koenig, Pascale Perrot-Cracco, Marcel Antz, Sandrine Sandere-Brelet, Pascal Martins, Laetitia Loiseaux, Lionel Breckle, Jean-Pierre Vinciati, Stéphane Mondon, Jacky Caquas, Jean-Joseph Bruckert, Evelyne Vincent, Giselle Gacoin, Dominique Casoni-Parisot, Agnès Diotisalvi, Grégory Michelot, Gaston Klein
<u>CONSEIL D'ADMINISTRATION (et représentants)</u>	Jean-Louis Duvergey, Raymond Deprets, Gilles Bolmont, Pierre Salvé, Thomas Marchal, Sébastien Caquas, Eric Befort, Joëlle Lechleiter, Dominique Paramanoff, Hervé Laheurte, Jean-Max Tyburn, Thierry Masson, Benoit Forthoffer, Christophe Rasquin, Frantz Ralite, Martine Lepezel, Danielle Charpentier, Jacqueline Fargeix
<u>ETR</u>	Sébastien Girardey, Jérémy Andres, Alban Masia, Laurent Peronne, Yannick Fousse
<u>RAR</u>	Corentin Koenig
<u>EAR</u>	Isabelle Geiger, Myriam Rousseaux, Stéphanie Gallerand
<u>MEMBRE DE DROIT</u>	Hubert Schneider
<u>INVITES</u>	Mehmet Oksuz (cabinet expert-comptable EXCO NEXIOM), Pierre-Emmanuel Morin (commissaire aux comptes), Michel Lequeux (vice-président CROS Grand-Est), Charles de Courson (député de la Marne), Henry Lemoine (conseiller régional), Jean-René Girardot (secrétaire général FFJDA)

Conditions de quorum : (article 5 des statuts de la LGEJ) Pour valablement délibérer, l'assemblée générale doit réunir au moins la moitié des membres représentant au moins la moitié des voix.

Quorum : Les seuils de participation à atteindre pour que l'assemblée puisse valablement délibérer sont de 21 membres présents, représentant 985 voix.

Nombre de membres présents : 21

Nombre de voix représentées : 986

Monsieur le président de la Ligue Grand Est de Judo, Jean-Louis DUVERGEY, remercie les membres de l'assemblée et les personnalités de leur présence, excuse les personnes empêchées et ouvre officiellement l'assemblée générale ordinaire à 14h15.

Les conditions de quorum étant atteintes, l'assemblée peut délibérer valablement selon l'ordre du jour.

1. Approbation du PV de l'AG précédente du 29/06/2018

Frantz RALITE, secrétaire général de la Ligue Grand Est de Judo, précise que, conformément à l'article 6 des statuts, le procès-verbal de l'AG du 29/06/2018 a été transmis en même temps que la convocation, l'ordre du jour, le rapport de gestion, les comptes de l'exercice écoulé, le budget révisé 2019 et le budget prévisionnel 2020. Ainsi, chacun a pu revoir les termes du PV.

→ ***Le procès-verbal de la séance du 29/06/2018 à Tomblaine est approuvé à l'unanimité des membres présents.***

2. Rapports du Conseil d'Administration

Jean-Louis DUVERGEY présente son rapport moral en mettant en exergue certaines difficultés auxquelles la Ligue a dû faire face depuis la fusion des trois anciennes entités notamment dans la gestion de la comptabilité et des ressources humaines. Cependant, il tient à souligner l'élan positif initié par la Ligue et féliciter l'excellence des résultats sportifs obtenus cette année. La Ligue reste dynamique et ambitieuse comme en témoigne les rapports des différentes commissions. Il souhaite mentionner le projet INTERREG qui permet à la Ligue de dépasser ses propres frontières, la réussite de l'assemblée générale fédérale organisée à Metz avec le concours du Comité de Moselle de Judo, l'attractivité de sa communication et du Judo Tour Eté, l'innovation en matière de formation avec le projet « Savoir Partager » ou encore des projets d'envergure avec la construction d'un dojo régional.

Il termine en remerciant l'ensemble des acteurs du judo et des disciplines associées de la région : les pratiquants, les encadrants, les bénévoles, les clubs, les arbitres et commissaires sportifs, les partenaires privés et institutionnels, les équipes technique et administrative régionales et les membres du bureau et du conseil d'administration. Il souhaite ainsi bonne continuation aux salariés ayant quittés la Ligue et la bienvenue à Alban MASIA (conseiller technique), Myriam ROUSSEAU (secrétaire comptable) et Corentin KOENIG (responsable administratif régional).

La commission des récompenses remet une médaille d'or à Philippe LE CALVE, félicité par Jean-René GIRARDOT et Jean-Louis DUVERGEY.

Les rapports ne donnent lieu à aucune remarque ou question.

3. Arrêté des comptes annuels 2018

Monsieur Mehmet OKSUZ, expert-comptable du cabinet EXCO NEXIOM, présente l'arrêté des comptes via une présentation technique et concise. Il décrit la situation comptable de la Ligue avec un résultat d'exercice déficitaire de 14 742 euros. La situation comptable est préoccupante mais tend à l'amélioration par rapport aux années précédentes.

4. Rapport du commissaire aux comptes

Pierre-Emmanuel MORIN, commissaire aux comptes, présente son rapport relatif aux comptes annuels et justifie son refus de certifier la sincérité et la régularité des comptes par une erreur dans la facturation entre le Groupement d'Employeurs Grand Est de Judo et l'un de ses utilisateurs, la ligue Grand Est de Judo pour un montant de 49 436€. Il informe l'assemblée qu'il base sa décision uniquement sur ce problème dans la comptabilité et en aucun cas sur une erreur de gestion de la part de la ligue.

5. VOTE d'approbation valant quitus de gestion au conseil d'administration de la ligue : rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent

Frantz RALITE invite l'assemblée générale à se prononcer par un vote d'approbation.

Le résultat se présente comme suit :

- Pour : 762
- Contre : 120
- Abstention : 104

➔ *L'assemblée générale donne quitus au conseil d'administration à la majorité des membres présents.*

6. Affectation du résultat

Le résultat étant déficitaire d'un montant de 64 178.07€, il est proposé de l'affecter au report à nouveau.

➔ *L'assemblée approuve l'affectation du résultat à l'unanimité des membres présents.*

7. Révisé du budget 2019 dont cotisation club régionale présentée par le trésorier - Présentation et approbation

Le révisé du budget 2019 et la cotisation club régionale sont présentés par Dominique PARAMANOFF.

➔ *L'assemblée adopte le budget révisé et la cotisation club à l'unanimité des membres présents.*

8. Budget prévisionnel 2020 - Présentation et approbation

Dominique PARAMANOFF présente le budget prévisionnel 2020 élaboré en étroite collaboration avec les responsables de commissions et élus.

➔ *L'assemblée adopte le budget prévisionnel à l'unanimité des membres présents.*

Le président referme l'assemblée générale ordinaire et ouvre l'assemblée générale extraordinaire.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Modifications des statuts de ligue

→ *L'assemblée adopte les modifications des statuts à l'unanimité des membres présents.*

Jean-Louis DUVERGEY ferme l'assemblée générale extraordinaire et réouvre l'assemblée générale ordinaire.

REPRISE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

9. Modification(s) du Règlement Intérieur

→ *L'assemblée adopte les modifications du règlement intérieur à l'unanimité des membres présents.*

10. Autres questions portées à l'ordre du jour

Jean-Louis DUVERGEY indique qu'aucune question n'a été portée à l'ordre du jour.

11. Informations fédérales

Jean-Louis DUVERGEY indique que ces informations ont déjà été abordées lors des assemblées générales des comités départementaux et qu'elles sont disponibles sur le site internet de la FFJDA.

12. Questions diverses

Jean-Max TYBURN, président du comité du Bas-Rhin souhaite faire part à l'assemblée de sa volonté de maintenir le niveau d'actions, en quantité et en qualité, de la Ligue sur son territoire et ce, même au regard des problèmes rencontrés en termes de comptabilité. Jean-Louis DUVERGEY lui répond que ce n'est pas non plus une volonté du bureau mais que c'est une des pistes de réflexion pour endiguer les soucis financiers rencontrés par la Ligue.

Lionel BRECKLE, trésorier du comité du Bas-Rhin, souhaite connaître la situation exacte de la comptabilité de la Ligue. Jean-Louis DUVERGEY et Dominique PARAMANOFF lui indiquent que la comptabilité en en passe d'être saisie pour être à jour et que les créances douteuses émanant d'un double enregistrement comptable effectué à la suite de la fusion des ligues ont été passées en perte.

INTERVENTION DES PERSONNALITES

Jean-Louis DUVERGEY donne la parole aux différents invités : Charles de COURSON, Michel LEQUEUX,

Henry LEMOINE et Jean-René GIRARDOT. Ils remercient tous chaleureusement le président de son invitation, félicitent tous les acteurs du judo de la région du travail effectué cette année et restent confiants pour les années à venir en réitérant leur soutien respectif.

Jean-Louis DUVERGEY lève la séance et clôture l'assemblée générale de la Ligue Grand Est de Judo à 16h45 en invitant l'assemblée à un pot de l'amitié.

Modifié 07/09/2020



Jean-Louis DUVERGEY
Président de la Ligue Grand Est de Judo



Frantz RALITE
Secrétaire général de la Ligue Grand Est
de Judo